

Informations de base

**2024/2777(DEA)**

DEA - Procédure d'acte délégué

Mesures temporaires exceptionnelles dérogeant à certaines dispositions du règlement «OCM unique» en ce qui concerne le régime d'autorisations de plantations de vigne en vue de remédier aux perturbations du marché vitivinicole de l'Union

**Subject**

3.10.03 Commercialisation et échanges des produits agricoles et des animaux

3.10.06.08 Vin, boissons alcoolisées et non-alcoolisées

Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur